

Questions orales

honorables secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'invite mon collègue à le faire.

Comme je le lui ai expliqué lorsqu'il m'a posé sa question jeudi dernier, l'OTAN adapte sa stratégie militaire. Cela faisait partie des rencontres du Groupe des plans nucléaires qui ont eu lieu à Kananaskis, en Alberta.

• (1440)

Il en a également été question lors des réunions du Comité des plans de défense qui ont lieu à Bruxelles.

Je peux citer au député certains passages du communiqué publié par l'OTAN, même si je suis persuadé qu'il en a une copie. On y dit que l'OTAN a la ferme intention de profiter au maximum des possibilités offertes par l'évolution de la situation et qu'elle s'adapte aux nouvelles conditions en Europe.

Comme toujours, l'OTAN et le gouvernement fédéral sont disposés à modifier et à adapter leurs stratégies.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, cela ne change rien au fait qu'au moment de quitter Kananaskis, les ministres de la défense ont déclaré que leurs pays respectifs avaient bien raison de continuer à stocker des armes de ce genre. Pourtant, samedi, le ministre a déclaré qu'ils n'avaient plus raison de le faire.

J'aimerais connaître la politique du gouvernement à cet égard. Estime-t-il que les pays en question ont raison de maintenir des stocks de ces armes? Dans le cas contraire, et si le secrétaire d'État se faisait l'interprète du gouvernement, quand donc le Canada annoncera-t-il sa nouvelle politique relativement aux essais de missiles de croisière et à la défense avancée, dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit qu'elle était dorénavant injustifiée?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Le seul inconvénient, monsieur le Président, c'est que le député n'a pas lu le discours qu'a prononcé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

M. Blaikie: C'est vous qui ne l'avez pas lu.

M. McKnight: Permettez-moi de lui venir en aide. Dans le paragraphe qui suit immédiatement celui dont le député a donné lecture, le secrétaire d'État déclare ce qui suit: «Cela n'écarte pas pour autant la nécessité d'assurer une prudente stabilité militaire en ces temps de grands bouleversements. Les 12 derniers mois ne doivent pas faire oublier les leçons de l'histoire. Des risques d'instabilité subsistent et la capacité militaire de l'Union soviétique demeure considérable. Dans ces conditions, l'OTAN doit maintenir sa puissance militaire, et la volonté de l'Amérique du Nord de défendre l'Europe dont témoigne la présence de forces canadiennes et américaines dans cette région est déterminante alors que nous

recherchons la stabilité stratégique grâce à un équilibre des forces militaires considérablement réduit.»

Si le député se donnait la peine de lire ce discours en entier, il saurait exactement quelles sont les intentions du gouvernement. Le gouvernement en effet croit au changement. Il est prêt à le favoriser.

Je me contenterai d'ajouter que si le NPD devait un jour—le ciel nous en préserve!—constituer le gouvernement, il ne serait même pas admis à s'asseoir à la table des négociations.

Des voix: Bravo!

* * *

LES FORÊTS

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Forêts.

Le 19 décembre, et plus récemment en mai, le ministre a reçu une lettre de la ministre ontarienne des Ressources naturelles dans laquelle elle demandait au gouvernement de négocier sérieusement le renouvellement de l'entente dans le domaine forestier qui a expiré il y a plus d'un an. La ministre de l'Ontario s'inquiète de l'inaction du gouvernement fédéral.

Pourquoi le ministre ne cesse-t-il de blâmer la province de l'Ontario, alors que c'est lui qui ne renouvelle pas l'entente?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, mon ami a raison. En fait, j'ai une lettre de la ministre des Ressources naturelles de l'Ontario dans laquelle elle propose que nous entamions de sérieuses négociations pour conclure une nouvelle entente de développement des ressources sylvicoles.

Je me réjouis de cette lettre et de l'occasion qui nous est donnée d'entamer des négociations avec la province en vue d'une entente future.

Cependant, je voudrais aussi signaler à mon ami qu'un collègue de la ministre a également écrit pour signaler qu'on éprouve des difficultés à mobiliser les ressources nécessaires pour satisfaire aux attentes dont parle le député.

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

L'industrie du bois d'oeuvre est en très mauvaise posture, en raison de la surtaxe de 15 p. 100 imposée sur les exportations vers les États-Unis. Les bénéficiaires de l'industrie des pâtes et papiers sont passés de 400 millions de dollars, au cours du premier trimestre de l'année dernière, à 93 millions cette année. Ces deux industries sont en